

PROJET DE FORMATION

« Les écrits professionnels »

SAS Re Source
Re Source - 30 Boulevard de Verdun - 76120 LE GRAND QUEVILLY - Tél. : 02 35 81 01 32
LE GRAND QUEVILLY

Contact SAS Re Source :
Votre correspondant organisationnel et pédagogique
Mme Viviane DOUBLET
Tél. 02 35 81 01 32
Port.

Date de création SAS Re Source : 1999



Public**Prérequis**

Aucun

Lieu de la formation

En vos locaux

Intervenant(s), ci-joint le(s) CV au choix**Durée**

2 Journée(s) soit 14 heures de formation.

Nombre de participants

12

Nombre de groupes

1 groupe(s)

Coût par groupe , ci-joint le devis

----- (tarif non soumis à la TVA, tout compris par groupe, frais pédagogiques et de déplacement inclus).

OBJECTIFS GLOBAUX ET OPÉRATIONNELS

OBJECTIF GLOBAL ET GENERAL

Identifier l'utilité des différents écrits professionnels.

Maîtriser les règles d'élaboration.

Communiquer entre professionnels.

A l'issue de la formation les stagiaires sauront :

Les responsabilités du personnel soignant dans ses écrits.

Les règles relatives à ces écrits.

Ethique et le respect des écrits.

Définir les différents types d'écrit en service et/ou à domicile.

Ecrire en fonction de la cible et du contexte.

Ecrire quoi, quand et comment.

Le cadre législatif, juridique de l'écrit : écrire pour nous protéger.

Adapter les bonnes attitudes.

Concevoir le moment opportun pour transmettre.

OBJECTIF TERMINAL

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de :

Connaitre et apprécier les transmissions et de maîtriser la production des écrits.

CONTENU

PREMIERE JOURNEE DE FORMATION

Prise de contact avec le groupe.

Tour de table de présentation générale du formateur, des participants, du contenu et du déroulé de la formation.

Recueil des attentes et des objectifs de chacun.

Travaux effectués en sous-groupes autour de certaines représentations en lien avec la thématique de la formation.

Mise en commun des travaux des sous-groupes : débats, réflexions et échanges ouvrant sur une véritable analyse des pratiques professionnelles.

Prenant appui sur une série de situations pratiques, apports des éléments théorico-cliniques.

1) Accueil

- Effectuer un tour de table...
- Présenter la formation (attentes et contenu)...
- Evaluation des prérequis (questionnaire) ...

2) Rappel sur l'utilisation de l'écrit par les professionnels de santé

- Définir les différents supports...
- L'intérêt de ces différents supports...
- Le patient traceur...
- Effectuer les liens entre transmissions et projets de soins...
- Définir les différents types d'écrits professionnels...

Questions ouvertes et réponses.

Etudes de situations pratiques : débats, réflexions et échanges.

Evaluation des compétences acquises durant cette journée.

Synthèse de la journée 1.

DEUXIEME JOURNEE DE FORMATION

Reprise de la journée précédente.

Questions ouvertes et réponses.

Prenant appui sur des situations pratiques, apports des éléments théorico-cliniques.

3) Les écrits professionnels

- Le cadre juridique...
- Les enjeux de l'écrit professionnel...
- Les prise de position et subjectivité...
- Organisation et hiérarchisation des informations selon le type de document...
- Choix des mots...
- Développer le raisonnement clinique...

4) L'engagement du professionnel

- Implication et engagement des acteurs...
- Améliorer l'aisance et la maîtrise de l'expression écrite...
- Dédramatiser l'écriture...

Questions ouvertes et réponses.

Débats, réflexions et échanges.

Evaluation des compétences acquises durant ces trois journées de formation.

Synthèse générale et clôture de la formation.

REFERENCES CLIENTS

Hôpital de Puget Theniers - Mme RENGA

MAS les Hauts Bruyeres - Mr MENDJOUR

MAS les Chanterelles : Mme CONIN

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports conceptuels
- Débats
- Exercices

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Supports de formation
- Mise en application

EVALUATIONS

Evaluations tout au long de la formation avec les mises en application

Confidentialité

Le centre Re Source s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son intervention.

Propriété intellectuelle

Article L122-4 Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.